

MAIRIE DE CANEJAN  
MAIRIE DE CANEJAN  
CMJ  
CMJ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES  
JEUNES DU 12 FEVRIER 2005

L'an deux mil cinq, le **12** du mois de **février** à **10 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Jessica VUOTTO en présence de Monsieur Laurent PROUILHAC, Adjoint délégué à la Vie Scolaire, de Noëlle MARCHAIS, Patricia BOUTER et de Dominique PION.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	AGNOLA Lauréane BASIER Aloïs BERGERIE Léo BOURNERIE Cyrielle GUEDON Léo-Paul HACHICHA Noëlle HAMAZ Chayne HOUBIB Joachim LEMAIRE Pierre MASSICAULT Clémentine PETIT Maryse POURRIAU Julie ROSIER Julie ROSIER Marion SALAUN Inès VERRON Clémence VUOTTO Jessica ZACCHELLO Guillaume
<b><u>Absents :</u></b>	OLIVEIRA Marion VAREILLE Baptiste
<b><u>Absents excusés :</u></b>	CAMBLOR Rémy PETITPIED Titouan REUNGOAT Corentin SECEH Claire

Laurent PROUILHAC ouvre la séance en indiquant que la réunion devra se terminer à 11h45 au plus tard, un mariage devant avoir lieu à 12h.

Il précise aux conseillers qu'ils vont devoir travailler aujourd'hui sur le logo de l'espace jeune, réfléchir aux actions à mener en matière d'action sociale et de sécurité routière.

Concernant le 1<sup>er</sup> sujet, il rappelle que la nouvelle structure sera un espace d'animation pour toute la population, même si les jeunes de 14 à 17 ans seront les plus concernés. Il faudra donc, dans les propositions de nom, ne pas employer les mots : jeune, jeunesse, adolescent etc.

Il précise par ailleurs aux membres de la commission sécurité routière que certains conseillers adultes ont engagé une réflexion pour mettre en place des ramassages scolaires à vélo et à pied. Une expérience devrait être menée sur 1 semaine en mai ou en juin. C'est un sujet que le conseil municipal des jeunes va devoir prendre à bras le corps et lui donner une grande impulsion.

Avant que les conseillers ne se réunissent en commission, Laurent PROUILHAC apporte quelques précisions sur le projet de « lotissement GUILLEMONT ». Il explique que les espaces constructibles sont définis dans un document d'urbanisme appelé plan d'occupation des sols (POS), en cours de renouvellement et qui va prendre le nom de plan local d'urbanisme (PLU).

Les municipalités sont obligées d'y prévoir, en fonction de l'évolution de la population, de diverses contraintes régionales, les nouvelles zones à urbaniser.

Par ailleurs une loi appelée SRU (solidarité renouvellement urbain), impose un certain pourcentage de logements sociaux c'est-à-dire pour les personnes à faibles revenus et les jeunes.

La zone située derrière la pharmacie de la House a été pressentie pour accueillir dans l'avenir 200 logements comportant au maximum 2 étages. Bien entendu, les contraintes d'intégration dans le paysage boisé et vert seront prises en compte de même que le respect des contraintes de voirie.

Les conseillers se réunissent ensuite en commission action sociale, loisirs, environnement et sécurité routière.

### **Proposition des commissions :**

#### **Action sociale :**

Les conseillers proposent d'engager les actions suivantes :

- Ateliers avec les personnes âgées à l'Orée du Parc : reste à déterminer le jour.
- Collecte alimentaire : préparer des affiches pour mettre dans les écoles pour sensibiliser les administrés.
- Organisation d'une sortie gratuite pour les personnes en difficulté avec repas.
- Organiser un repas pour remercier les bénévoles de la banque alimentaire.

### **Loisirs :**

Le nom qui sera proposé à l'Espace jeune sera le suivant : Canéjan'ime. Le logo représente ce nom avec des lettres en couleur imbriquées les unes dans les autres.

### **Environnement :**

La commission a travaillé sur le projet « PEDIBUS » et considère intéressant d'organiser sur une semaine, courant mai, une première expérience de ramassage scolaire en vélo. Un dépliant sera préparé.

### **Sécurité routière :**

- Mettre en place un panneau avec une glace en face de l'école J. Brel pour sécuriser ce point noir.
- Sensibiliser les parents pour respecter le stationnement
- Un projet de dépliant concernant la journée nationale de la courtoisie du 24 mars sera remis aux conseillers avec le compte rendu de cette réunion afin qu'ils puissent faire part de leur avis. Pierre Lemaire et Léo Bergerie préparent quelque chose.

**La prochaine réunion est fixée au samedi 12 mars 2005 à 10H.**

La séance est levée à 11H50.